INFORMATIONS UTILES

Le SIAEP-FR regroupe 13 229 habitants sur 16 communes. Le syndicat est propriétaire des installations de production et de distribution d'eau potable : 6 forages/4 points de production, 11 réservoirs de stockage d'eau, 286 km de canalisations. L'exploitation et la facturation sont confiées à la **Compagnie des Eaux et de l'Ozone** « *CEO* » filiale du groupe VEOLIA EAU par délégation de service public pour une durée de 12 ans depuis le 1er janvier 2020. Sur chaque m^3 d'eau facturé, 60% revient au syndicat. Ces recettes sont essentiellement consacrées au renouvellement du réseau d'Alimentation en Eau Potable « *AEP* » et au maintien à niveau des infrastructures.

POUR LIMITER LES PERTES D'EAU SUR LE RESEAU DE VOTRE HABITATION :

- Pensez à vérifier votre installation **en relevant votre compteur régulièrement**, le soir de préférence tout en vous assurant que durant la nuit personne n'utilise l'alimentation en eau
- **Protégez votre compteur contre le froid** en utilisant, par exemple, des chips de polystyrène dans un sac plastique pour une manipulation aisée lorsqu'il sera utile d'y accéder ou encore des blocs de polystyrène
- En cas d'absence prolongée, nous vous conseillons de **fermer le compteur général**
- Veillez au bon fonctionnement du **limiteur de pression** si votre logement est équipé, car il permet de palier une surconsommation d'eau en protégeant les groupes de sécurité de vos appareils

EN CAS DE SUSPICION D'UNE FUITE D'EAU EN DOMAINE PUBLIC :

- Appelez le numéro d'urgence prévu à cet effet au 0 969 368 624 dont la mission est assurée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

POUR UN GAIN DE TEMPS ET UN SUIVI OPTIMAL DE VOTRE BUDGET :

- Demandez la **mensualisation** de vos paiements au Centre Service Client « *CSC* » 0 969 360 400 ou en ligne https://www.service.eau.veolia.fr/home.html

POUR LA CREATION D'UN BRANCHEMENT RACCORDE AU RESEAU AEP :

- Contactez le service dédié **branchements_neufs.yvelines@veolia.com** ou par téléphone le CSC 0 969 360 400. Le délai moyen constaté est de 3-4 mois pour la procédure et les travaux de réalisation d'un nouveau branchement

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU EN 2020

CONDE-SUR-VESGRE
r. du Hallier
= 190 620€ HT

BOURDONNE
ch. d'Hermeray
= 25 110€ HT

CONDE-SUR-VESGRE
domaine du Rouvray
= 215 525€ HT

ADAINVILLE
rte de la Chesnaie
= 154 020€ HT

GRANDCHAMP
ch. Bois des Noës / r. du Vieux Village rte des Bouleaux / ch. de Saussay, des Pinthières
= 312 460€ HT

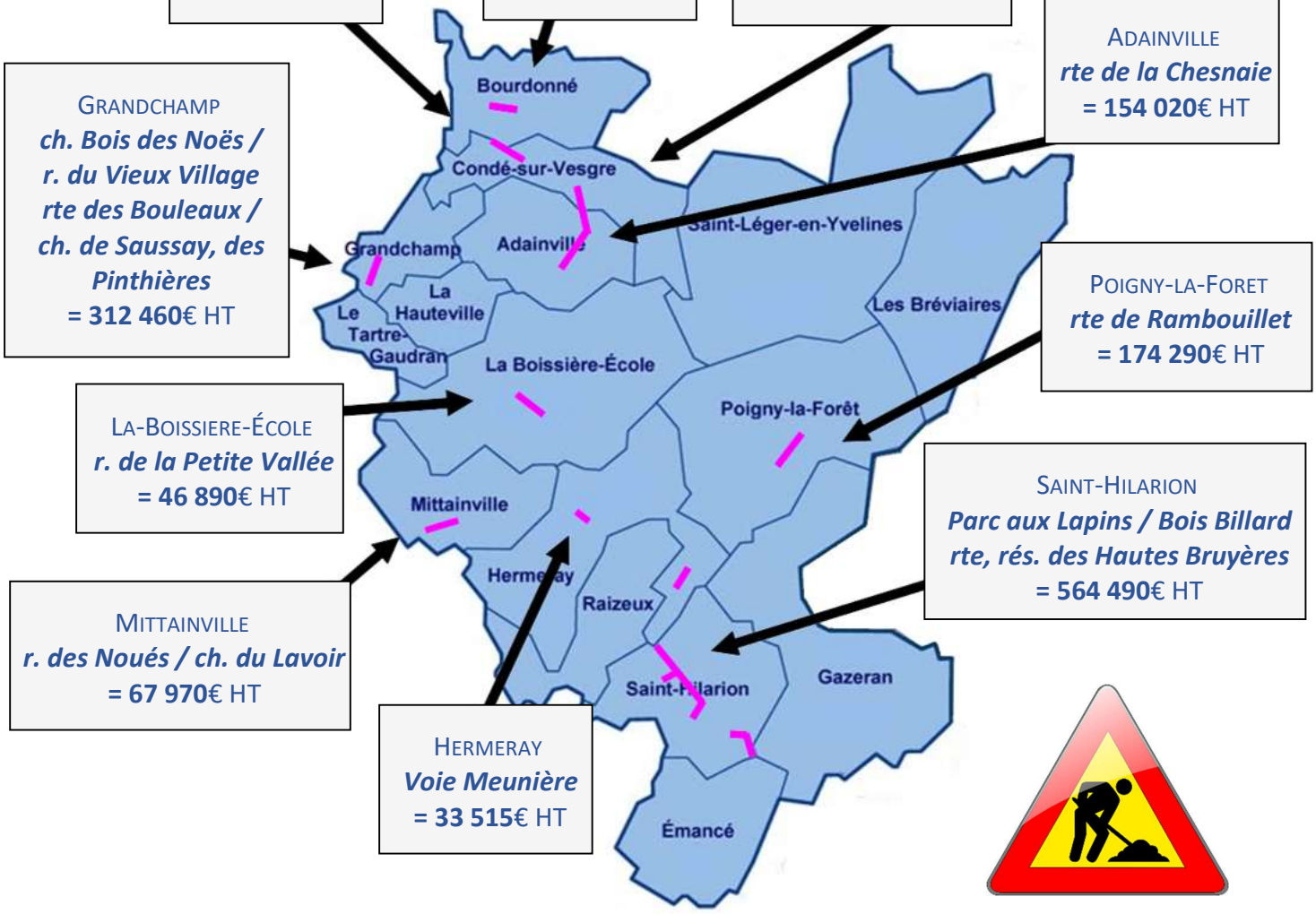

POIGNY-LA-FORET
rte de Rambouillet
= 174 290€ HT

LA-BOISSIERE-ÉCOLE
r. de la Petite Vallée
= 46 890€ HT

SAINT-HILARION
Parc aux Lapins / Bois Billard rte, rés. des Hautes Bruyères
= 564 490€ HT

MITTAINVILLE
r. des Noués / ch. du Lavoir
= 67 970€ HT

HERMERAY
Voie Meunière
= 33 515€ HT

Afin de limiter les fuites et vous garantir une distribution de qualité, le syndicat réalise d'importants travaux. En 2020, il a remplacé 10,5 km de canalisations AEP et réhabilité 233 branchements pour un **coût global Hors Taxe « HT » de 1 784 890€**.

Cette année, le SIAEP-FR a prévu d'investir environ **1 500 000€ HT** pour le renouvellement des conduites AEP et la préservation de ses ouvrages *(forages, châteaux d'eau, réservoirs)*.